



Bassin de gestion de la Seugne



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Situé au sud-est du département, le bassin de gestion de la Seugne s'étend sur 982 km², en Charente-Maritime (87 %) et en Charente (13 %). Il représente 10 % du bassin de la Charente.

Le bassin couvre 113 communes et compte 68 500 habitants principalement en zones rurales. 20 % de la population vit dans les 4 seules villes du bassin : Barbezieux-Saint-Hilaire (16), Pons (17), Jonzac (17) et Montendre (17).

Occupation du sol :

- ▶ 66 % cultures
- ▶ 15 % vignes
- ▶ 14 % forêts
- ▶ 3 % prairies
- ▶ 2 % urbanisation

Le bassin est traversé par 600 km de cours d'eau.

La Seugne (83 km), principale rivière, est un affluent situé en rive gauche du fleuve Charente. Elle prend sa source à Montlieu-la-Garde (17), et se jette dans la Charente en amont de Saintes après s'être divisée en plusieurs bras formant un delta riche en habitats de prairies inondables, forêts alluviales et milieux aquatiques.

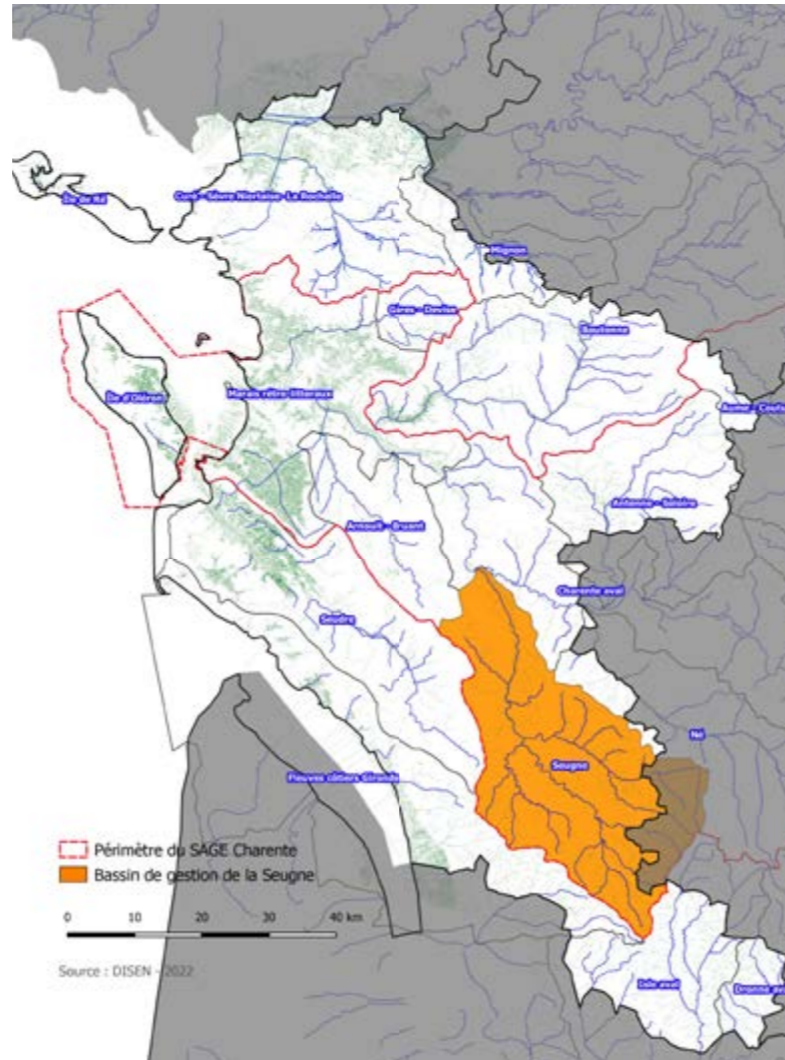
La Seugne possède de nombreux affluents dont les plus importants sont le Trèfle et la Maine qui confluent tous deux entre Saint-Georges d'Antignac et Mosnac.

Fortement artificialisée, elle possède de multiples bras ou biefs où sont recensés plus de 300 ouvrages dont 182 ouvrages de moulins.

Près de 90 % de la surface du bassin (88 000 ha) est couvert par l'aire d'alimentation des captages superficiels prioritaires de Coulonge et de Saint-Hippolyte.

Parmi les 15 captages d'eau potable souterrains implantés sur le bassin :

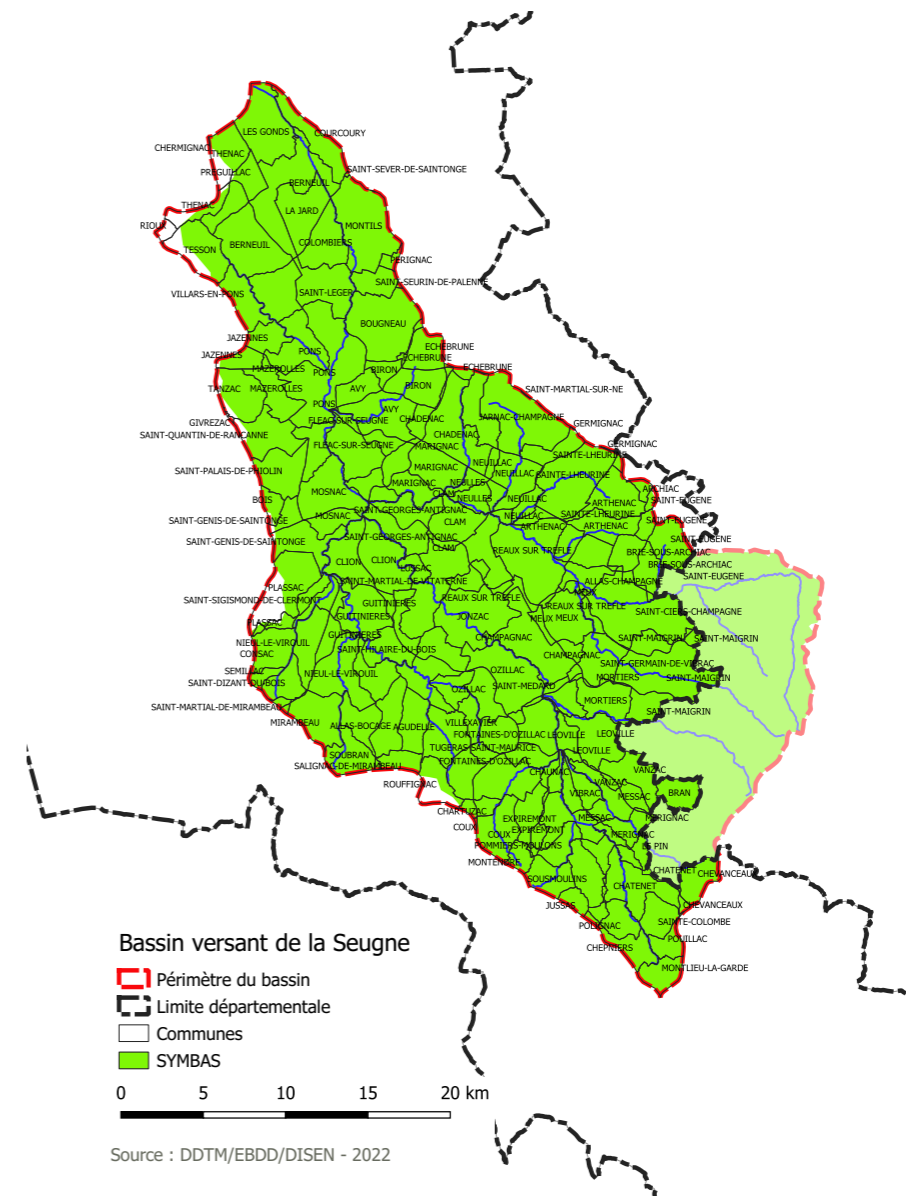
- ▶ 2 captages « grenelle » sont prioritaires : Chez Drouillard P1 et P2,
- ▶ 5 captages « sensibles » sont identifiés par la SDAGE Adour-Garonne en raison de leur dégradation par les pollutions diffuses : Font de Cluzac à Sainte-Lheurine, Fief du Breuil F2 à Fontaines d'Ozillac, Pont-Eneau à Saint-Simon de Bordes, La Borne F2 à Champagnac, et Font-Roman à La Jard.



GOVERNANCE

Acteurs	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat mixte du bassin de la Seugne					
EAU 17					
CA Saintes					
Communes			Jonzac	Jonzac	

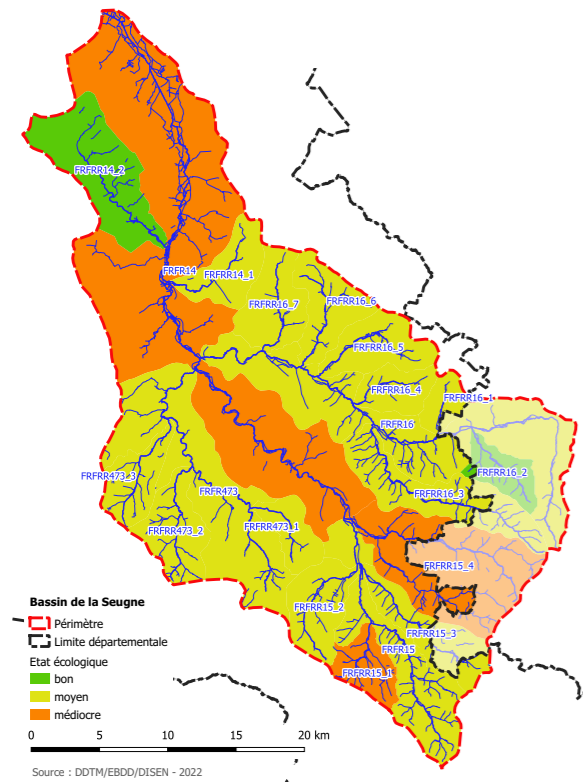
▼ Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations





ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

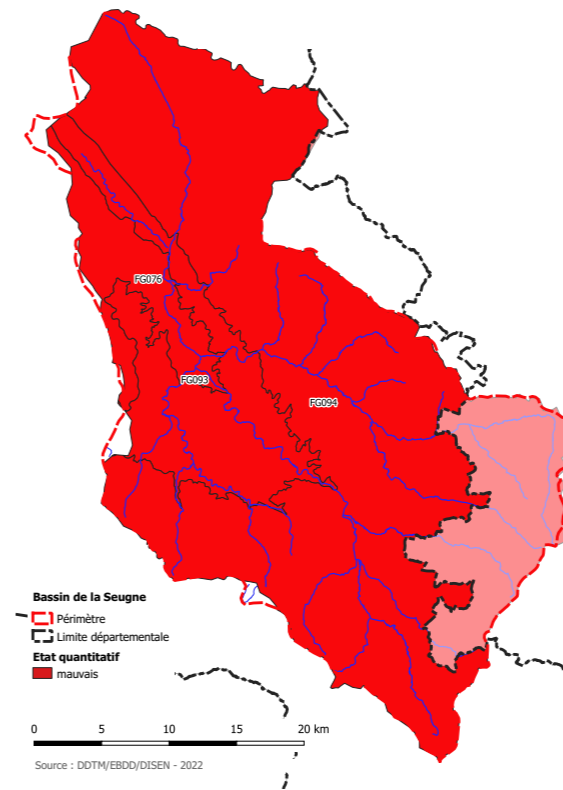
▼ Masses d'eau superficielles - État écologique



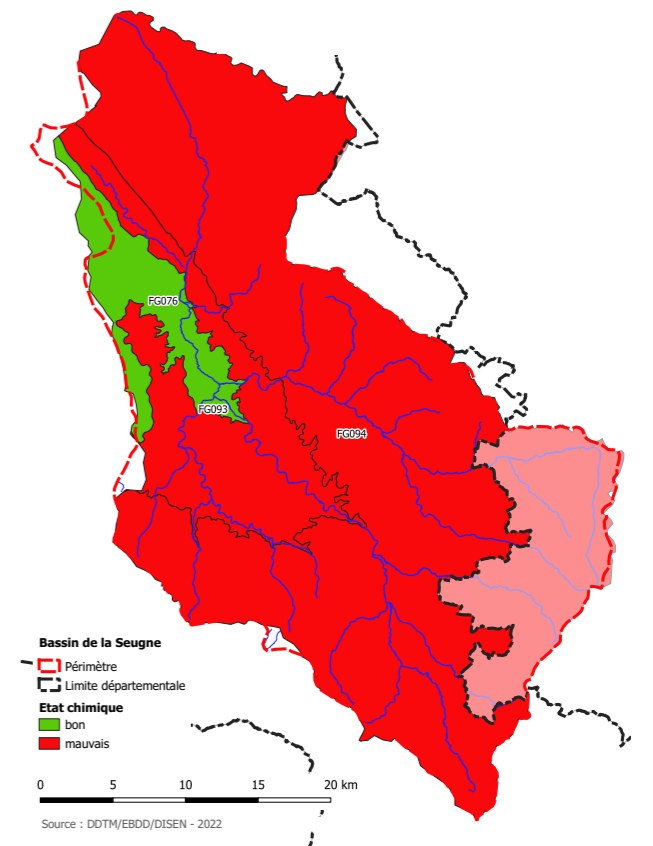
▼ Masses d'eau superficielles - État chimique



▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif





DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

Dép.	MASSES D'EAU SUPERFICIELLES				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027		PRESSIONS SIGNIFICATIVES										
									Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques			
	Code	Nom	Type	Surface	Écologique	Chimique	Écologique	Chimique	Domestique	Industrielle	Azote	Phytos	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité	
17	FR14	La Seugne du confluent du Pharaon au confluent de la Charente	GME	268	Vert	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR14_1	Le Médoc	TPME	23	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR14_2	La Soute	TPME	52	Jaune	Grise	BE 2015	BE 2015											
17	FR15	La Seugne de sa source au confluent du Pharaon (inclus)	GME	53	Rouge	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR15_1	Le Pontignac	TPME	17	Vert	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR15_2	La Laurençanne	TPME	27	Vert	Grise	OMS 2027	BE 2015											
16-17	FRR15_3	La Pimparade	TPME	29	Rouge	Vert	OMS 2027	BE 2015											
16-17	FRR15_4	Le Pharaon	TPME	79	Orange	Vert	OMS 2027	BE 2015											
16-17	FR16	Le Trèfle	GME	110	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
16-17	FRR16_1	[Toponyme inconnu] R5061000	TPME	11	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
16-17	FRR16_2	Le Petit Trèfle	TPME	16	Jaune	Vert	BE 2015	BE 2015											
16-17	FRR16_3	Le Tâtre	TPME	46	Jaune	Vert	BE 2027	BE 2015											
17	FRR16_4	La Viveronne	TPME	17	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR16_5	Le Villier	TPME	27	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR16_6	Le Nobla	TPME	27	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR16_7	Le Mortier	TPME	28	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FR473	La Rochette	GME	89	Jaune	Vert	BE 2027	BE 2015											



Dép.	Masses d'eau souterraines		Surface km²		État des lieux 2019		Objectif 2027	
	Code	Nom	Totale	Libre	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
16-17	FG094	Calcaires, calcaires marneux et grès du sommet du Crétacé supérieur (Santonien supérieur à Maastrichtien) des bassins versants de la Charente, de la Seudre et de la Gironde en rive droite	2 532	2 532	Pesticides Nitrates		OMS 2027	BE 2027
16-17-24	FG076	Calcaires, grès et sables de l'Infra-Cénomaniens-Cénomaniens libre dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	1 071	1 071			BE 2021	BE 2027
16-17-24	FG093	Multicouche calcaire du Turonien-Coniacien-Santonien dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	951	951	Pesticides		OMS 2027	BE 2027
16-17-24-33-46-47-79-82	FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-Toarcien libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19 947	358			BE 2021	BE 2015
16-17-24-32-33-40-47	FG075A	Calcaires du Cénomaniens majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	20 899	11			BE 2015	BE 2015
16-17-24-33-46-79	FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16 549	7			BE 2015	BE 2015
17	FG075B	Sables et graviers de l'infra-Cénomaniens-Cénomaniens captif du Nord du Bassin aquitain	1 319	0			BE 2015	BE 2015
16-17-24-33	FG073A	Multicouches calcaires captifs du Turonien-Coniacien-Santonien du Nord-Ouest du Bassin aquitain	5 121	0			BE 2015	BE 2015

SYNTHÈSE DES ENJEUX

10 % seulement des masses d'eau superficielles présentent un bon état écologique. 90 % sont impactées par les pollutions diffuses d'origine agricole, 75 % par les prélèvements irrigation, 50 % par des pollutions diffuses d'origine industrielle, 45 % par des problèmes de morphologie et de continuité.

Concernant les masses d'eau souterraines libres, toutes présentent un mauvais état quantitatif et 66 % un mauvais état chimique lié aux pollutions diffuses d'origine agricole.

Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. En période d'étiage, 80 % des prélèvements sont liés à l'irrigation agricole.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG073A, FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Rétablir l'équilibre quantitatif entre les besoins de la ressource en eau et sa capacité à se renouveler

Qualitatif

L'ensemble de ce secteur est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

La quasi-totalité des eaux de surfaces du bassin correspondant à l'aire d'alimentation des captages de Coulonge et de Saint-Hippolyte est impactée par les pollutions diffuses.

Cinq captages souterrains parmi les 15 recensés sur le bassin présentent des dépassements de seuils réglementaires de métabolites issues de pesticides. Il s'agit des captages de Font-Roman (La Jard), Font de Clusac (Sainte-Lheurine), Pont-Eneau (Saint-Simon-De-Bordes), La Borne (Champagnac) et Fief du Breuil (Fontaines-d'Ozillac).

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG073A, FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Préserver les captages sensibles
- ▶ Limiter les pressions diffuses (azotes, phytosanitaires)

Milieux aquatiques

Les milieux subissent des pressions conséquentes en raison du manque d'eau en période d'étiage, et du mauvais état morphologique des cours d'eau dont la forte segmentation est défavorable à la continuité écologique.

Objectif :

- ▶ Remettre en état fonctionnel les milieux aquatiques par des travaux de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique



ACTIONS (partie 1/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE	
QUANTITÉ	Changement climatique	Réaliser et mettre en œuvre l'étude prospective Charente 2050	Périmètre du SAGE Charente	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	EPTB Charente	
		Sensibiliser aux perspectives du changement climatique sur le périmètre du bassin de la Charente	Périmètre du SAGE Charente	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	EPTB Charente AEAG	
		Élaborer le Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Seugne	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023	DDTM	EPTB SYRES	
		Mettre en œuvre du PTGE Seugne	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2024	DDTM	EPTB SYRES	
	Irrigation	Mettre aux normes les forages des nappes captives et mettre en place un protocole de gestion				2022/2027	DDTM	EAU 17
		Réaliser l'étude Life « Eau et Climat »	Périmètre du SAGE Charente	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM AEAG	EPTB Charente	
	AEP	Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité	Département			2022/2027	ARS DDTM	EAU 17
		AAC Coulonge Saint-Hippolyte : Animer et mettre en œuvre le PAT 2021-2025 Coulonge Saint-Hippolyte sur le bassin de la Seugne.	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2025	ARS	EPTB EAU 17	
		Communiquer sur les dispositifs d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	ARS	EAU 17	
		Élaborer et mettre en œuvre un dispositif d'économie d'eau : informationnel, structurel, opérationnel	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	ARS	EPCI Communes	
QUALITÉ	Assainissement Collectif	Vérifier que les rejets industriels non raccordés et les rejets des STEP de Pons et de Jonzac sont adaptés au milieu en période d'étiage	Pons Jonzac	FR14	2022/2027	DDTM	EAU 17	
		Mettre en place l'assainissement collectif du bourg	Jarnac Champagne	FRR16-6	2022-2023	DDTM	EAU 17	
		Mettre en place l'assainissement collectif	La Jard	FR14	2023-2028	DDTM	EAU 17	
		Mettre en place l'assainissement collectif	Berneuil	FR14 FRR14-2	2023-2028	DDTM	EAU 17	
	Assainissement non collectif	Identifier et délimiter les Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) et les Zones à Enjeu Sanitaire (ZES) – disposition F75 SAGE Charente	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2025	DDTM	EPTB Charente	
		Prioriser et contrôler la conformité des ANC dans les ZEE en lien avec le schéma directeur de l'ANC par le syndicat départemental EAU 17	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	SPANC EAU 17	
		Contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif	Pons, Saint-Palais-de-Phiolin, Saint-Genis de Saintonge, Plassac, Nieul-Le-Virouil, Saint-Simon de Bordes, Villexavier	FR14 / FRR14-2 FR473 FRR473-2 FRR473-3	2022/2023	DDTM	EAU 17	
	Eaux pluviales	Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	CA de Saintes Jonzac	FR14 FRR14-2	2022/2027	DDTM	Porteurs de projet EPCI Communes	



ACTIONS (partie 2/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
QUALITÉ	Nitrates Phosphore et Pesticides	Re-source AAC captage de Coulonge : Animer et mettre en œuvre le PAT de Coulonge	Communes de l'AAC	Masses d'eau de l'AAC	2022/2027	DDTM	EPTB Charente
		Suite à la délimitation du périmètre ZSCE, poursuite de la démarche			2022/2027	DDTM	EAU 17
		Mettre aux normes les forages privés diagnostiqués par le syndicat des eaux		FG093 / FG076 FR14	2022/2027	DDTM	EAU 17
		Élaborer un plan d'action de prévention sur l'aire du captage de Font de Cluzac (captage sensible)	Sainte-Lheurine	FR16-5	2027	ARS	EAU 17
		Mettre en œuvre le plan d'action de prévention sur l'aire du captage de Font de Cluzac	Sainte-Lheurine	FR16-5	2027	ARS	EAU 17
		Élaborer un plan d'action de prévention sur l'aire du captage de Fief du Breuil-F2 (captage sensible)	Fontaines-d'Ozillac	FRR473-1	2027	ARS	EAU 17
		Traitement des pesticides forages de Font de Cluzac et Fief du Breuil	Sainte-Lheurine Fontaines-d'Ozillac	FR16-5 FRR473-1	2023	ARS	EAU 17
		Mettre en œuvre le plan d'action de prévention sur l'aire du captage de Fief du Breuil-F2	Fontaines-d'Ozillac	FRR473-1	2027	ARS	EAU 17
MILIEUX AQUATIQUES		Réaliser une étude de détermination des débits biologiques	Bassin versant de la Seugne	FR14 / FR15	2027	DDTM	SYMBAS EPTB Charente
		Mettre en œuvre le PPG Seugne	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2025	DDTM	SYMBAS
	Têtes de bassins versants	Délimiter et diagnostiquer les têtes de bassins versants	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2025-2026	DDTM	SYMBAS
	Cours d'eau Continuité	Rétablir la continuité écologique au Moulin de Colombiers (ROE10166)	Colombiers	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de Courcoury (ROE71514)	Courcoury	FR332	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin du Gua (ROE9302)	Courcoury	FR14	2023	DDTM	SYMBAS
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de Courpignac (ROE9284)	Les Gonds	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin d'Auvignac (ROE65769)	Montils	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique à l'ouvrage de la Pisciculture du Gua (ROE10169)	Montils	FR14	2023	DDTM	SYMBAS
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de Château-Renaud (ROE10174)	Bougeau	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de la Vergne (ROE10227)	Pons	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de Coutant (ROE10231)	Pons	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin Chaillou (ROE10292)	Pons	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
		Rétablir la continuité écologique au Moulin de Conteau (ROE10296)	Pons	FR14	2023	DDTM	Propriétaire
Rétablir la continuité écologique au Moulin de Mirambeau (ROE10303)		Pons	FR14	2023	DDTM	Commune de Pons	
Régulariser et définir un protocole de gestion pour 37 ouvrages identifiés dans le cadre du PPG.	Communes des masses d'eau	FR16 / FR16-3 FR16-4 / FR16-5, FR16-6	2027	DDTM	SYMBAS		



ACTIONS (partie 3/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS		LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
MILIEUX AQUATIQUES	Cours d'eau Hydro-morphologie	Restaurer l'hydromorphologie du Trèfle (16 km) par la recharge granulométrique et la restauration des méandres		Commune de la masse d'eau	FR16	2024	DDTM	SYMBAS
	Marais Zones humides	Procéder aux inventaires des zones humides, du maillage bocager et des zones d'expansion des crues au sein des communes à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	CA de Saintes CC Haute Saintonge
		Éviter/limiter la pression sur les zones humides dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et mettre en place une protection réglementaire qui soit adaptée à leur préservation sur l'ensemble du territoire concerné.		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	CA de Saintes CC Haute Saintonge
		Identifier des zones humides dégradées qui pourraient être ciblées dans le cadre de restaurations (désartificialisation ou désimperméabilisation, notamment d'anciennes zones humides (en lien également avec gestion intégrée du pluvial)		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	CC Haute Saintonge
		Mettre en place une politique d'acquisition foncière		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	CC Haute Saintonge